



INFIRMIER(E) aux urgences psychiatriques EN 12 HEURES JOUR OU NUIT

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



Lieu d'exercice :

SAU Delafontaine (SAINT-DENIS)

SAU Avicenne (BOBIGNY)

SAU GHI LE RAINCY MONTFERMEIL

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins –
Madame Marie Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Directeur des soins
M. LE BARS
g.lebars@epsve.fr

Cadres supérieures de santé direction des soins



Fathia Aït Adda

f.aitadda@epsve.fr 01 43 09 31 70



Isabelle Nyobe Nlend

i.nyobenlend@epsve.fr 01 43 09 30 79

- Secrétariat de la direction des soins :
directionsoins@epsve.fr
Mme Poulain : 01 43 09 32 33
Mme Jeanvoine : 01 43 09 33 54
- Direction des Ressources Humaines
secrétariat
drh@epsve.fr
01.43.09.32.61-33.53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 33 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de L'Isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

Les secteurs concernés : 93G04 et 93G15

Une équipe infirmière accueille au sein des services d'accueil d'urgence des hôpitaux Delafontaine (Saint-Denis) et Avicenne (Bobigny), et du Groupe Hospitalier Intercommunal Le Raincy Montfermeil, les usagers présentant des troubles psychiques et met en œuvre, selon la nature de la demande, des soins personnalisés, en partenariat avec les professionnels du champ sanitaire et médico-social.

93G04 (sites : Saint-Denis et Bobigny)

Chef de pôle : Dr Faycal MOUAFFAK

Cadre de pôle : Mme Marie-Christine MARCHET

93G15 (site : Montfermeil)

Chef de pôle : Dr Benoit MARSAULT

Cadre de pôle : Mme Marie-Pierre RIDEAU



INFIRMIERE SERVICES DES URGENCES POSTE DE JOUR ET DE NUIT

Position dans la structure :	Horaires de travail : POSTES EN 12 H / JOUR OU NUIT
Autorité hiérarchique dans le pôle : - Cadre supérieur de santé - Cadre de santé Au niveau institutionnel : - Directeur des soins - Coordinatrice Générale des soins Liaisons fonctionnelles : Internes au pôle : chef de pôle, Praticiens Hospitaliers responsables d'UF (unités fonctionnelles), équipe paramédicale Externes au pôle : équipes médicales paramédicales des autres pôles, Service des admissions Externes à l'établissement : Equipes médicales, paramédicales et logistiques des hôpitaux Delafontaine, Avicenne et GHI Montfermeil, services de police, sociétés d'ambulance... Hôpitaux et cliniques privés, généralistes, EHPAD, maisons de retraite... Familles et proches des malades	Description synthétique du poste : « L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif » (article R.4311-1 du code de la santé publique).

MISSIONS DU POSTE ET COMPÉTENCES REQUISES

Missions générales : Garantir la qualité, la sécurité de l'accueil des patients, des familles, des personnes (entretien d'accueil et d'information, évaluation des risques et de l'urgence, administration des traitements prescrits) Dispenser des soins répondant aux besoins des patients dans le cadre des missions de l'unité et des orientations du service, et établir un diagnostic infirmier (adapter les soins en fonction de l'orientation clinique, réaliser des entretiens infirmiers à visée psychothérapique, mettre en œuvre les programmes et les protocoles de soins et administration du médicament, observer et surveiller les troubles du comportement, formaliser la synthèse en utilisant les transmissions soignantes et réévaluer les actions de soins) Garantir le bien-être et la sécurité du patient (surveiller et évaluer l'évolution des symptômes, l'observance et la tolérance au traitement) Contribuer à la prise en charge individualisée des patients (établir et actualiser le dossier du patient, participer aux soins en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire des hôpitaux concernés) Contribuer à la communication interne et externe à l'unité (participer aux réunions cliniques hebdomadaires du pôle ainsi qu'au staff quotidien au sein des urgences somatiques, recueillir et transmettre les informations aux partenaires des réseaux de soins et socio-éducatifs)
--



Participer à la transmission et à l'approfondissement des compétences et savoirs infirmiers (transmettre le savoir infirmier en participant à l'encadrement, l'accompagnement des étudiants et des nouveaux infirmiers et personnels, participer aux actions de formation permanente)

Participer aux groupes de travail sectoriel et intersectoriel de l'établissement

Participer à la recherche en matière de santé (participer aux actions de communications de l'établissement, participer aux actions de formation et d'enseignement, forums, actions d'information dans les communes, salons, enseignements cliniques)

Missions spécifiques :

Prendre en charge les patients se présentant aux urgences somatiques en collaboration avec l'équipe des urgences somatiques et le psychiatre

Organiser en collaboration avec les soignants des urgences somatiques le transfert du patient après avis du psychiatre et du somaticien

Faire une première évaluation de l'urgence d'une demande d'avis psychiatrique émanant des unités d'hospitalisation des hôpitaux concernés

Qualifications :

Diplômes : IDE expérience en psychiatrie nécessaire

Connaissances approfondies : savoir pratiquer des soins, connaître la législation de la profession IDE et celle liée aux droits du patient en psychiatrie

Connaissances détaillées : connaître les outils méthodologiques relatifs à la démarche de soins, connaître les règlements et protocoles en vigueur dans le service, avoir des connaissances sur les pathologies prises en charge dans l'unité, connaître les différents courants de pensée et approches thérapeutiques liés à la santé mentale, communication, relations interpersonnelles

Compétences requises :

Savoirs faire :

Dans son domaine de compétences : appliquer les protocoles concernant les soins techniques et relationnels, l'hygiène et la sécurité, savoir conduire les différents entretiens infirmiers, savoir pratiquer la relation d'aide, savoir planifier et organiser son travail, savoir transmettre les informations, par écrit et par oral, savoir être à l'écoute des patients, instaurer une relation de confiance et d'accompagnement, savoir utiliser les logiciels informatiques installés dans l'unité

Savoirs être :

Disponibilité, autonomie, empathie et écoute vis-à-vis du patient, de son entourage, capacité à travailler en équipe, capacité à agir de façon pertinente dans son rôle, respect des valeurs et règles professionnelles, contrôle de soi, capacité d'adaptation, esprit de synthèse, capacité à prendre des responsabilités en adéquation avec l'organisation et les objectifs de l'unité, savoir faire preuve d'initiative, savoir collaborer avec tous les partenaires du soin

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de santé en unité de soins

